



CABINET SINTES DINGAMGOTO

Sintes Dingamgoto

AVOCAT AUX BARREAUX DE PARIS ET DU TCHAD

Barème indicatif

Tarif de base du Cabinet

« Une grille tarifaire transparente, négociable au cas par cas,
en cohérence avec la nature et l'enjeu de chaque dossier. »

PARIS · 2026

Honoraires d'avocat

principes et négociation

Les tarifs indiqués dans la présente grille sont strictement indicatifs. La détermination des honoraires d'avocat est toujours l'objet d'une négociation entre l'avocat et le client.

En application de l'article 10 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 et de l'article 11-2 du Règlement intérieur national de la profession d'avocat, les honoraires sont fixés en tenant compte du temps consacré à l'affaire, du travail de recherche, de l'importance des intérêts en cause, de l'incidence des frais et charges du cabinet, de la notoriété, des titres, de l'ancienneté, de l'expérience et de la spécialisation de l'avocat, des avantages et du résultat obtenus au profit du client, du service rendu, et de la situation de fortune du client.

L'avocat ne peut fixer l'honoraire en fonction du seul résultat judiciaire. La convention peut toutefois prévoir, outre la rémunération des prestations effectuées, la fixation d'un honoraire complémentaire en fonction du résultat obtenu ou du service rendu.

DOMAINES D'INTERVENTION

Périmètres traités

DOMAINE	PÉRIMÈTRE
Droit du travail <i>conseil et contentieux</i>	Accompagnement employeurs : sanctions, procédures de licenciement, contrats de travail, forfait-jours, mise en place du CSE, contentieux prud'homaux.
Droit des sociétés <i>création d'entreprise</i>	Choix de forme sociale, statuts sur mesure, pactes d'associés, cessions de parts, augmentations de capital, holdings, fusions, droit OHADA (Afrique francophone).
Immobilier commercial	Baux commerciaux et dérogatoires, révisions de loyer, répartition des charges, cessions de fonds de commerce, diagnostics et formalités.
Passeport Talent <i>entrepreneur étranger</i>	Analyse de faisabilité, création de société, ou reprise d'un fonds par une société nouvelle, business plan, dossier DRIETS, dépôt CARPA, visa long séjour, suivi post-obtention.
Entrepreneur / profession libérale <i>installation et reprise</i>	Arbitrage entre les voies d'installation, constitution ou reprise de l'activité, dossier de viabilité économique auprès du service compétent, visa long séjour, renouvellement du titre et suivi de l'activité. Voie ouverte sans condition de diplôme ni seuil d'investissement, et voie du rachat direct de parts ou d'un fonds de commerce.
Contrats d'affaires	Prestations de services, partenariats, CGV, sous-traitance, contrats-cadres, joint-ventures – droit français et OHADA.
Contentieux des affaires	Conflits entre associés, litiges commerciaux, abus de majorité, référés, mesures conservatoires, saisies, désignation d'expert.

Taux horaires

et tarifs selon actes

TAUX HORAIRE DE RÉFÉRENCE

PRESTATION	TARIF HT
Taux horaire – Maître Sintès Dingamgoto	300 € / heure
Taux horaire – Collaborateur du cabinet	250 € / heure
Temps de déplacement hors région parisienne	100 € / heure

Unité minimale de temps facturable : 10 minutes.

TARIFS SELON ACTES

ACTE / DILIGENCE	TARIF HT
Premier rendez-vous en cabinet – dossier contentieux	250 € (une heure)
Diagnostic d'éligibilité en visioconférence (30 minutes) – projet de création ou d'installation	Offert
Rendez-vous en cabinet – projet de création ou d'installation	à partir de 500 €
Consultation au temps passé	selon tarif horaire ou sur devis
Mise en demeure d'avocat	sur devis
Tentative de résolution amiable par e-mail	tarif horaire (base 10 min / e-mail)
Rédaction d'actes en justice <i>assignation, requête, référé</i>	à partir de 2 500 € ou sur devis
Rédaction d'actes chronophages	sur devis (forfait)
Négociation (démarche amiable)	au temps passé ou sur devis forfait à partir de 1 500 €
Dépôt d'acte (greffe, administration)	tarif horaire ou forfait

Le temps passé ensuite est facturé au taux horaire de 300 € HT.

Les audiences de procédure et de plaidoirie sont comprises dans les forfaits par juridiction figurant à la section 03.

Forfaits par juridiction

par instance, audiences comprises

Les forfaits ci-dessous correspondent à un volume de diligences variable selon la juridiction saisie et la nature du litige. Ils s'entendent par instance, audiences comprises, hors postulation, hors frais de procédure et hors débours du commissaire de justice. Tout dépassement significatif fait l'objet d'un avenant préalable.

JURIDICTION	PRIX HT	PRIX TTC
Tribunal de commerce	à partir de 5 000 €	à partir de 6 000 €
Tribunaux judiciaires (ressort de Paris)	à partir de 3 000 €	à partir de 3 600 €
Conseil de prud'hommes	à partir de 3 000 €	à partir de 3 600 €
Référé (demande d'expertise, etc.)	à partir de 3 000 €	à partir de 3 600 €
Chambre de proximité (région parisienne)	à partir de 2 500 €	à partir de 3 000 €
Juge de l'exécution	à partir de 2 500 €	à partir de 3 000 €
Suivi d'expertise	temps passé	temps passé
Audience hors ressort de la cour d'appel de Paris	sur devis	sur devis

Les honoraires de postulation, lorsque la représentation par un avocat postulant local est requise, font l'objet d'une facturation séparée à hauteur d'environ 500 € HT par instance.

Prestations sur devis

forfaits indicatifs HT

Les forfaits ci-dessous correspondent au point de départ d'une mission encadrée par convention d'honoraires. Le montant définitif tient compte de la complexité du dossier, du nombre d'associés ou de bénéficiaires, et des éventuels actes annexes. Une consultation préalable permet d'arrêter le périmètre précis et le devis.

PRESTATION	À PARTIR DE (HT)
Relecture ou audit d'un contrat existant	500 €
Rédaction d'un contrat	1 000 € <i>ou sur devis</i>
Création de société <i>+ 500 € HT de frais de formaliste</i>	2 500 € <i>hors frais de formalités</i>
Augmentation de capital	1 500 €
Cession d'actions ou de parts	2 500 € <i>sur devis si garantie d'actif et de passif</i>
Référés mesures utiles (Tribunal administratif)	1 000 €
Passeport Talent – création <i>ou reprise</i> d'entreprise <i>entrepreneur étranger</i>	5 000 €
French Tech Visa – projet innovant	4 000 €
Second demandeur – dossier complet <i>co-fondateur ou associé additionnel</i>	4 000 €
Dossier famille (conjoint et enfants)	1 500 €
L. 421-5 – Entrepreneur / profession libérale	3 000 € <i>selon la nature de l'activité et de l'opération</i>
Cession de fonds de commerce <i>selon le prix de cession, hors stocks et marchandises</i>	6 000 € jusqu'à 200 000 € 8 000 € de 200 001 à 300 000 € 6 000 € + 1 % du prix au-delà de 300 000 € – <i>plancher 9 000 €, plafond 20 000 €</i>

Pour la cession de fonds de commerce : acte, séquestre du prix, purge des oppositions et formalités de publicité compris. Pour le Passeport Talent et le French Tech Visa, le forfait est arrêté par convention d'honoraires écrite préalable, selon la complexité du dossier, le nombre de demandeurs et la situation du client. La convention fixe le séquençage des échéances. Les recours en cas de refus gracieux, hiérarchique ou contentieux font l'objet d'un avenant chiffré.

Frais généraux

et frais annexes

FRAIS GÉNÉRAUX DU CABINET

NATURE	MONTANT
Frais d'ouverture de dossier	à partir de 250 € HT 300 € TTC
Frais de déplacement	indemnités kilométriques (barème fiscal) + frais réels – hors Île-de-France, billet pris en charge par le client

FRAIS ANNEXES SUR JUSTIFICATIF

Tarifs indicatifs des commissaires de justice (ex-huissiers).

ACTE DU COMMISSAIRE DE JUSTICE	MONTANT INDICATIF
Signification d'acte	~ 60 €
Signification d'urgence	~ 300 €
Constat	à partir de 300 € / heure

AUTRES FRAIS

NATURE	MONTANT INDICATIF
Frais de justice	sur facture du tribunal
Frais de postulation	~ 500 € HT

L'ensemble des honoraires sont majorés de la TVA au taux en vigueur (20 %). Prestations non soumises à la TVA française lorsque le client est établi hors Union européenne.

Maître Sintès Dingamgoto

AVOCAT AUX BARREAUX DE PARIS ET DU TCHAD

*« Première consultation de 30 minutes offerte
aux entreprises et porteurs de projet. »*

calendly.com/contact-sd-avocat/consultation

CABINET

79 rue d'Amsterdam – 75008 Paris

TÉLÉPHONE

07 55 79 84 66

E - MAIL

contact@sd-avocat.fr

TOQUE

D 1086

WWW.SD-AVOCAT.FR